

Textes rassemblés par
Mor Ndao, Abdou Karim Tandjigora, Daouda Diop

**REVUE SENEGALAISE
D'HISTOIRE
(RSH)**

Nouvelle série, Numéro 11 : décembre - 2021
ISSN : 0850-2560

VARIA



**REVUE SENEGALAISE D'HISTOIRE
(RSH)**

Nouvelle série, numéro 11, décembre 2021

VARIA

Revue sénégalaise d'Histoire

Nouvelle série,
Numéro 11 : décembre – 2021
ISSN : 0850-2560

Rédaction - Administration : Département d'Histoire

Département d'Histoire
Faculté des Lettres et Sciences humaines
Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Directeur de publication P^r Mor Ndao

Administration - Montage et suivi technique
Daouda Diop (UCAD), Abdou Karim Tandjigora (UCAD).

Adresser toute correspondance à :
Département d'Histoire - Université Cheikh Anta Diop de Dakar -
5005 Dakar-Fann, Sénégal.
revuesenhistoire@gmail.com ; secretariat.histoire@ucad.edu.sn
Téls : +221 70 678 12 96 / 77 641 69 26 / 77 465 22 87

**Textes rassemblés par
Mor Ndao, Abdou Karim Tandjigora, Daouda Diop**

**REVUE SENEGALAISE D'HISTOIRE
(RSH)**

Nouvelle série, numéro 11, décembre 2021

VARIA



Tous droits de traduction, de reproduction
et d'adaptation réservés pour tous pays

© Revue sénégalaise d'histoire (RSH)
ISSN : 0850-2560

© L'HARMATTAN-SENEGAL, 2021
10 VDN, Sicap Amitié 3, Lotissement Cité Police, DAKAR

<http://www.harmattansenegal.com>
senharmattan@gmail.com
senlibrairie@gmail.com

Directeur de publication

Mor Ndao

Comité de patronage

Ahmadou Aly Mbaye, Recteur, Président de l'Assemblée de l'Université, (UCAD), Alioune Badara Kandji, Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, (UCAD), Boubacar Barry, (UCAD), Abdoulaye Bathily, (UCAD), Mamadou Kandji, ancien Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences humaines (UCAD), Saliou Ndiaye, ancien Recteur (UCAD), Djibril Samb, ancien Directeur (IFAN Ch. A. Diop), Pierre Sarr, ancien Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (UCAD), Ibrahima Thioub, ancien Recteur, Président de l'Assemblée de l'Université, Abdoulaye Touré, ancien Directeur de l'IFAN Ch. A. Diop (UCAD).

Comité scientifique

Daha Chérif Ba, (UCAD), Cheikh Anta Mbacké Babou (Pennsylvania University), Hamady Bocoum (IFAN Ch. A. Diop), Souleymane Bachir Diagne (Columbia University), Babacar Diop, (UCAD), Babacar Mbaye Diop, (UCAD), Mamadou Diouf (Columbia University), Simon-Pierre Mbra Ekanza (Université Félix H. Boigny d'Abidjan), Abdou Salam Fall, Directeur du LARTES, Babacar Fall (UCAD), Mamadou Fall, (UCAD), Ousseynou Faye, (UCAD), Odile Goerg, (Université Paris VII), Leonhard Harding, (Université de Hambourg), Alioune Badara Kandji, (UCAD), Aboubakry Moussa Lam, (UCAD), Mohamed Mbodj (Manhattanville College), Penda Mbow, (UCAD), Saliou Mbaye, (Ancien Directeur des ANS), Lamine Ndiaye, Directeur de l'École doctorale ETHOS (UCAD), Modou Ndiaye, Directeur de l'École doctorale ARCIV (UCAD), Malick Ndoye, (UCAD), Olivier Sagna, (UCAD), Babacar Sall, (UCAD), Moustapha Sall, (UCAD), Rokhaya Fall Sokhna, (UCAD), Moustapha Tamba, (UCAD), Mandiomé Thiam, (UCAD). Pierre Teissier (Université de Nantes), Ronéi Clécio Mocellin (Université Fédérale du Paraña – Curitiba, Brésil), Catherine Atlan (Université Aix-en-Provence – France), Mamadou Bouna Timéra (UCAD).

Comité éditorial

Idrissa Ba, (UCAD), Ndiouga Adrien Benga, (UCAD), Ismaïla Ciss, (IFAN Ch. A. Diop), Abdoulaye Diallo, (UCAD), Kalidou Diallo, (UCAD), Alioune Dème, (UCAD), Elhadj Malick Dème, (UCAD), Mamadou Moustapha Dieng, (UCAD), Daouda Diop (UCAD), Ibrahima Diouf, (UCAD), Salouma Doucouré, (UCAD), Amadou Fall, (UCAD), Cheikh Faty Faye, (UCAD), Valy Faye, (UCAD), Mariama Guèye, (UCAD), Omar Guèye, (UCAD), Hamet Ndiaye, (UCAD), Abdarahmane Ngaidé, (UCAD), Khady Niang, (UCAD), Moustapha Sall, (UCAD), Sokhna Sané, (UCAD), Mouhamadou Nissire Sarr, (UCAD), Mouhamadou Moustapha Sow, (UCAD), Ibrahima Thiaw, (IFAN Ch. A. Diop), Abdou Karim Tandjigora (UCAD), Awa Yombé Yade, (UCAD).

Sommaire

1. Histoire et méthodes

L'égyptien ancien en māningàxàŋ Bintou Salouma Doucouré.....	 <i>j3kb</i> et ses équivalents	9
Économie biographique ou sémio-histoire entre controverses et espoirs. Quel avenir pour cette méthode de recherche en Afrique ? Ndiouga Diagne		43
Georges Thomann, de l'administrateur colonial à l'administrateur- collecteur (fin XIX ^e - début XX ^e siècles) Sohi Blesson Florent		61

2. Sécurité, contrôle social, révoltes et conflictualité

L'armée sénégalaise : crises économiques et défis sécuritaires transfrontaliers (1973-2008) Daouda Diop		79
« La nuit porte conseil » : une métaphore du pouvoir féminin informel au Cameroun Aristide M. Menguele Menyengue.....		107
La Louisiane face au syndrome haïtien (la grande révolte de 1811) Ibrahima Seck.....		133
Documenter et surveiller les mobilités « suspectes » en contexte colonial : la politique de surveillance des étudiants de l'AOF à Al-Azhar (Égypte), années 1920-1950 Amadou Dramé.....		153
Ouverture à l'Atlantique et trajectoires des vulnérabilités au Kajoor pendant la période royale Souleymane Dia.....		175
Marabouts et chefferies face à l'organisation coloniale du travail au Sénégal (1936-1960). Sawrou Fall.....		201

La circulation des informations et des idées au sein de la guérilla
« upéciste » au Cameroun (1956-1959)
Gildas Igor Noubou Tetam 215

3. Soins, santé, institutions sanitaires et mysticisme (religieux)

Populations clés et défis de santé publique au Cameroun
Pascal Nyam 243

Préserver le corps de l'animal pour la vitalité de la colonie.
La France et la lutte contre les épizooties bovines en Haute-Casamance
(Sénégal), de 1920 à 1960
Dr. Mamadou Yéro Baldé 265

L'École de Médecine de Dakar et la formation des professionnels
de santé guinéens
Docteur Safiatou Diallo 287

Moussa Bakayoko ou le mystique de Koro : itinéraire et œuvres
d'islamisation d'un « marabout » oublié (XVIII^e siècle)
Sékou Traoré 311

4. Espace, dynamiques d'occupation spatiale, économie et mobilité

Dynamiques techno-culturelles et peuplement préhistorique de
la petite côte du Sénégal : état des lieux de la recherche dans
les sites de Bargny, Sébikotane, Popenguine, Somone et Tiémassas
Khady Niang 337

Enjeux fonciers et dynamiques sociopolitiques dans l'arrondissement
de Touboro (Nord Cameroun)
Bayndaya Nazilao Sébatien & Kamba Jonathan 361

Histoire de la politique du « développement participatif »
de Mamadou Dia, (1958-1962) : autopsie d'un projet économique
« révolutionnaire » à l'heure de l'indépendance du Sénégal
Mouhamadou Moustapha Sow 379

« Émigrations anciennes et modernes dans l'espace soudano-sahélien :
histoire et héritages »
Abdou Karim Tandjigora 411

Étude préliminaire des sites Tchéré (Mawalt et de Tchinguéléo),
Nord-Cameroun
Mangué Tassibo Georges 431

Histoire de la politique du « développement participatif » de Mamadou Dia¹, (1958-1962) : autopsie d'un projet économique « révolutionnaire » à l'heure de l'indépendance du Sénégal²

Mouhamadou Moustapha Sow

Département d'histoire
Universoité Cheikh Anta Diop de Dakar

Résumé

À partir de l'exemple de la politique économique et sociale sous Mamadou Dia (1958- 1962), notre article s'attache à étudier les fondements économiques, politiques et sociaux et culturels du Sénégal contemporain. Il s'agit, de manière précise, de poser les jalons d'une réflexion sur les principes de base, les caractéristiques et modalités de sa mise en œuvre sous l'ère Mamadou Dia dans un contexte de transition de l'ère coloniale à l'ère postcoloniale. L'article essaye sur la base des sources écrites et des enquêtes de terrain de dresser le bilan de la politique économique notamment agricole au cours des deux premières années de l'exécution du premier Plan quadriennal de développement (1961-1964).

Mots-clés : Sénégal – socialisme – Mamadou Dia – Planification – Économie

Abstract

Using the example of the economic and social policy under Mamadou Dia (1958-1962), our article seeks to study the economic, political, social and

¹ Mamadou Dia fut vice-président du Conseil sous la loi-cadre de 1957 à 1958 puis président de Conseil du gouvernement du Sénégal de 1958 à 1962.

² Cet article est issu des réflexions et des échanges engagés depuis 2017 avec mes étudiants de Licence dans le cadre de mon cours sur l'histoire de la politique économique du gouvernement de Mamadou Dia (1957-1962). Nous avons initié une série de recueils de témoignages et d'entretiens auprès d'un certain nombre de personnages ayant vécu pendant cette période. Je remercie ici tous les étudiants de la licence 3 d'histoire de l'année académique 2020/2021 pour leur contribution.

cultural foundations of contemporary Senegal. It is a question, in a precise way, of laying the groundwork for a reflection on the basic principles, characteristics and modalities of implementation of the economic and social policy under Mamadou Dia in a context of transition from the colonial era to the postcolonial era. The article attempts, on the basis of written sources and field surveys, to assess the economic policy, particularly agricultural policy, during the first two years of the implementation of the Four-Year Development Plan.

Keywords : Senegal – socialism – Mamadou Dia – Planning – Economy

Introduction

La conquête de l'indépendance et l'amélioration des conditions de vie de leurs populations furent incontestablement le leitmotiv des élites africaines et sénégalaises de toute obédience idéologique et partisane au cours de la période 1946-1960. Toute la rhétorique des combattants des mouvements de décolonisation est structurée autour de ces deux préoccupations fondamentales. L'indépendance politique étant devenue irréversible pour les territoires de l'Afrique-Occidentale française (AOF) au lendemain du référendum du 28 septembre 1958, il fallait désormais s'atteler à la réalisation de l'indépendance économique. Au Sénégal³ où le vote pour le « OUI » l'a emporté à plus de 95 % des suffrages sur le « NON » au référendum du 28 septembre 1958, Mamadou Dia assumait dorénavant les charges de président du Conseil⁴. Entre 1958 et 1962, il s'emploie avec méthode et rigueur à préparer l'indépendance « réelle » de la colonie du Sénégal et à jeter les bases de la « construction nationale ».

Cette période peut être scindée en deux étapes dont chacune présente ses caractéristiques propres : une première phase allant de 1958 à 1960⁵ pendant laquelle le Gouvernement Dia s'est surtout consacré à la conception, à l'élaboration du plan quadriennal de développement et à la mise en place du cadre institutionnel et réglementaire de l'État sénégalais. Il s'est aussi agi de préparer et de mobiliser la nation autour des défis de transformations politiques, économiques et socioculturelles. Une seconde phase comprise

³ Cf. D. A. Bassène, *Le Référendum du 28 septembre 1958 à Dakar*, mémoire de maîtrise, UCAD, Histoire, 2006.

⁴ Mamadou Dia exerce de mai 1957 à juillet 1958 la fonction de vice-président du conseil de Gouvernement issu de la loi-cadre.

⁵ Plus globalement, l'évolution institutionnelle du Sénégal sous Mamadou Dia est marquée par trois étapes majeures : une première étape marquée par celle de la semi-autonomie (1957-1958) au cours de laquelle Mamadou Dia exerce les fonctions de vice-président du Conseil de Gouvernement, une deuxième, celle de l'autonomie (1958-1960), il assume pleinement les fonctions de président du Conseil de Gouvernement qu'il prolonge durant la troisième et dernière étape, coïncidant avec l'indépendance du Sénégal et son accession à la souveraineté internationale.

entre 1961 et 1962 correspondant au lancement du premier plan quadriennal de développement, ses premières réalisations et la destitution du président du Conseil de son poste de chef du Gouvernement en décembre 1962. Au cours de cette dernière étape le président du conseil s'illustre comme le bâtisseur de l'État à travers une politique volontariste et hardie notamment dans le domaine économique et social. Dès 1958, Mamadou Dia et Léopold Sédar Senghor, secrétaire général de l'Union progressiste sénégalaise (UPS), optent pour le socialisme communément appelé « socialisme africain » – qui se démarque dans certains aspects du socialisme – comme voie de développement économique et social.

D'importantes études et monographies ont dans une approche plus globale et plurielle apporté au cours de cette dernière décennie un éclairage sur la marche du Sénégal à l'indépendance et son accession à la souveraineté internationale⁶, coïncidant à ce qu'il convient aujourd'hui d'appeler la période du « colonialisme tardif » pour emprunter l'expression à l'historien américain Frederick Cooper. Ces études n'ont pas raté l'occasion d'enjamber sur les premières années de l'indépendance et des débuts de l'œuvre de construction nationale tellement les chercheurs sont confrontés à un enchevêtrement des faits politiques, économiques et sociaux souvent contradictoires durant cette phase de transmission de l'État jacobin aux autorités postcoloniales. Ainsi, peu de recherches ont récemment exploré la politique de développement « participatif » initiée par l'ancien président du Conseil, notamment sur les aspects relevant de l'organisation et de la restructuration des structures de coopération ainsi que les résultats auxquels son gouvernement est parvenu⁸. Mais le bilan critique de son action gouvernementale entre 1957 et 1962 reste encore à explorer⁹. Un article de Patrick Dramé et Bocar Niang¹⁰ vient fort

⁶ Cf. F. Zucarrelli *La vie politique sénégalaise (1940-1988)* à Paris, Publications du CHEAM (Centre des Hautes Études sur l'Afrique et l'Asie moderne, 1988; Ch. Faye, F. *Les enjeux politiques à Dakar, 1945-1960, ville d'espoir*, Paris, L'Harmattan, ; G. Hesselring *Histoire politique du Sénégal : institutions, droit et société*, Paris, Karthala, 1985. D. C. O'Brien, M.-C. Diop et M. Diouf, *La Construction de l'État au Sénégal*, Paris Karthala, 2002.

⁷ R. Colin, *Sénégal notre pirogue. Au soleil de la liberté. Journal de bord (1955-1980)*, Paris, Présence africaine, 2007.

⁸ Lire le travail de A. B. Diop cité plus haut mais aussi C. Kaling, *La modernisation de la culture arachidière au Sénégal de 1930 à 1973 : enjeux économiques, sociaux et politiques*, UCAD, thèse de doctorat de 3^e cycle, 2012.

⁹ Il faut signaler les actes publiés du présymposium sur l'œuvre du Président Mamadou Dia tenu à Dakar du 17 au 18 décembre 1994 qui dressent des regards croisés sur « le diaïsme ».

¹⁰ P. Dramé, B. Niang, « « Si vous faites l'âne, je recours au bâton ! », Mamadou Dia et le projet de décolonisation du Sénégal : lignes de force, limites et perceptions (1952-2012) [1] », *Outres-Mers*, 2019/1 (n° 402-403), p. 127-150. URL : <https://www.cairn.info/revue-outre-mers-2019-1-page-127.htm>, consulté le 25/09/2021.

heureusement d'ouvrir dans ce sens une perspective d'analyse. En faisant ici l'économie d'un bilan historiographique sur la question¹¹, cette étude repose les interrogations et ré-interrogations sur la pensée politique et l'œuvre de l'ancien président du Conseil à l'aune des défis politique et économique du Sénégal et de l'Afrique contemporaine.

S'inscrivant dans la même perspective de recherche, notre article s'attache à revisiter les fondements, les caractéristiques et les modalités de mise en œuvre de la politique économique et sociale du Gouvernement du président de Conseil, Mamadou Dia, dans un contexte difficile de transition politique et de réorientation du système politique, économique et social. Il s'agit de manière précise de poser les jalons d'une réflexion critique sur les réalisations et les limites de la politique économique et sociale déclinée dans le cadre du premier plan quadriennal officiellement lancé en avril 1961. Sans négliger les aspects d'ordre infrastructurel, industriel, entre autres, l'étude met essentiellement l'accent sur la dimension économique notamment agricole de la politique de « développement participatif » du président du conseil ainsi que les obstacles qui l'ont plombé.

Au plan méthodologique, notre contribution procède d'une relecture des sources écrites¹², des récits de vie et des témoignages recueillis auprès de quelques anciens acteurs du monde rural portant sur la politique économique du président Mamadou Dia. Le recueil de ces témoignages ouvre une perspective intéressante et novatrice en ce sens qu'il permettra, en plus des données statistiques et des chiffres fournis par les sources imprimées, de montrer que la parole des acteurs peut contribuer à apprécier le bilan de la politique économique et sociale du Sénégal à l'heure de l'indépendance. L'étude de celle-ci recommande au préalable de faire une présentation biographique du président du Conseil, Mamadou Dia, en mettant l'accent sur sa vision du socialisme africain ; d'expliquer la politique de planification comme méthode de mise en œuvre de cette doctrine et d'analyser les réalisations obtenues et les difficultés rencontrées au cours de cette période allant de 1958 à 1962.

Mamadou Dia et le socialisme africain

Le socialisme apparaît dans les années 1950 et 1960 comme le modèle alternatif du capitalisme pour impulser le développement économique et social dans un contexte international marqué par l'opposition Est/Ouest. La première génération de pays africains indépendants dans les années 1950, tels

¹¹ Nous renvoyons le lecteur à l'article de Patrick Dramé et Bocar Niang cité précédemment qui fait le point de la littérature scientifique sur cette question.

¹² Je mobilise principalement les archives diplomatiques conservées à la Courneuve (France) (ADC) notamment le fonds de la Direction des Affaires africaines et malgaches (DAM). Je retiens désormais cette abréviation(ADC/DAM) pour me référer à ces documents.

que Maroc (1955), la Tunisie (1956) et le Ghana (1957) opta pour la voie socialiste de développement, le plus souvent, sans en cerner les contours théoriques et leurs implications économiques, politiques, sociales et culturelles. Celle-ci connut un essor en Afrique au sud du Sahara notamment en Tanzanie¹³ à la faveur du mouvement d'émancipation des territoires sous domination coloniale. Après l'indépendance, le socialisme a vite revêtu dans les pays du tiers-monde les habits d'un « paravent idéologique contre le néocolonialisme rampant¹⁴ ». L'ambassadeur de France en poste à Dakar en 1962, Lucien Paye, ancien recteur de l'université de Dakar, ne s'embrouille pas de convenances diplomatiques pour verser dans la dérision en évoquant ce mimétisme idéologique. « Le socialisme africain est donc avant tout l'enfant chéri des politiciens et de l'intelligentsia¹⁵ ». Mais le socialisme dit africain différa sous certains aspects du socialisme occidental de type marxien.

Au Sénégal, Léopold Sédar Senghor¹⁶, s'était surtout illustré dans la réflexion sur la conceptualisation du socialisme. Pour le chantre de la négritude, le « socialisme est la méthode qui met les recherches et les techniques – politiques, économiques, sociales, culturelles – au service de la socialisation panhumaine, de la civilisation de l'universel ; c'est l'humanisme des temps contemporains ». Tout en épousant et en assumant cette perspective culturelle et humaniste du socialisme senghorien, Mamadou Dia défend un socialisme qui plonge « ses racines dans le terroir, issu de l'Afrique et non de l'Europe, de l'Asie ou de l'Amérique¹⁷ ». Dia ne renie pas pour autant les « apports féconds des cultures extérieures » mais il demeure convaincu que le socialisme africain qu'il défend demeure la seule voie possible pour « édifier une économie africaine de libération¹⁸ ». Pour y arriver, Mamadou Dia met en place la stratégie du « développement participatif¹⁹ » dont la finalité est la remise en question du capitalisme colonial fait d'inégalités et surtout

¹³ Julius Nyerere, Président de la Tanzanie fut un des grands défenseurs du socialisme africain. Pour Julius Nyerere, « Dans une société socialiste, ce qui importe c'est cette attitude socialiste de l'esprit qui veille à ce que chacun se soucie du bien-être des autres, non l'adhésion rigide à une ligne politique définie une fois pour toutes. »

¹⁴ M. Bridier, « « Afrique socialiste » ou « socialisme africain » », *La Tribune*, n° 200 du 20 juin 1964, https://www.institut-tribune-socialiste.fr/wp-content/uploads/1964/06/64-06_AfriqueSocialiste.pdf

¹⁵ ADC/DAM 349QO/25 Compte rendu hebdomadaire n°33, Dakar le 20 août 1962.

¹⁶ Léopold Sédar Senghor, chantre de la négritude, et compagnon de Mamadou Dia ne se détache pas très loin de la vision de Julius Nyerere au sujet du socialisme.

¹⁷ M., Dia *Réflexions sur l'Économie de l'Afrique noire*, Paris, Présence Africaine, nouvelle édition augmentée, 1960, p. 162.

¹⁸ M., Dia *Réflexions sur l'Économie de l'Afrique noire*, Paris, éditions africaines, 1953, p. 72.

¹⁹ I. Sy « Le concept de développement participatif dans l'œuvre de Mamadou Dia », actes du présymposium sur l'œuvre du Président Mamadou Dia, regards sur le « diaïsme », Dakar, 17 au 18 décembre 1994, pp. 61-70.

d'injustices sociales criantes mais également la promotion de l'homme. Il s'attacha à donner au socialisme un contenu pragmatique, utilitaire fondé sur une démarche de planification rationnelle et sur les spécificités et valeurs des sociétés négro-africaines. Cette double préoccupation trouve ses racines et son explication dans son univers familial et rural mais aussi sa formation académique d'économiste et disciple de François Perroux²⁰. Mamadou Dia est né le 18 juillet 1911 à Khombole, à l'époque petite escale commerciale au confluent du Cayor et du Baol. Initié au Coran dès son jeune âge, le natif de Khombole vécut comme ce fut le cas de la plupart des jeunes de sa génération, les aspérités de la vie rurale et paysanne avant de s'ouvrir à la ville à la suite de son admission au certificat d'études primaires élémentaires. Son parcours scolaire se déroula entre Khombole-Diourbel et Saint-Louis avant de fréquenter la célèbre école normale William Ponty de Sébikotane. À la fin de sa formation d'instituteur, Mamadou Dia fut affecté dans le cercle du Sine Saloum à Fatick où il se distingua dans la formation et l'encadrement des jeunes élèves dans les activités socio-éducatives. Bouna Diouf²¹, un de ses anciens élèves au cours élémentaire moyen à Fatick, témoigne : « Mamadou Dia était un instituteur rigoureux, travailleur. En dehors des activités pédagogiques, il nous formait aussi aux techniques d'entretien du jardin de l'école. Il arrivait même que nous cultivions avec lui et les maîtres de l'école des champs d'arachides. ». Cette expérience lui permit de comprendre et de vivre les difficultés des agriculteurs, des éleveurs et des pêcheurs. Ses premières idées sont mises au service de la transformation socioéconomique de son univers rural et pour l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs. C'est de là que naquit chez lui cette orientation vers le socialisme. « J'étais socialiste d'action, avant d'être socialiste théoricien, avant de découvrir le socialisme théorique²². » revendique-t-il. Cette expérience fatickoise démontre que le socialisme de Dia est bien d'essence rurale qui se détache du socialisme classique de type marxien. Lorsqu'il devient sénateur à Paris, Mamadou Dia saisit cette opportunité pour s'inscrire en Faculté d'économie à l'université où il eut comme maître le brillant économiste de l'époque, le professeur François Perroux, grand théoricien de l'économie humaine. Mamadou Dia fit très vite la jonction entre son expérience d'instituteur à côté des paysans et les théories économiques apprises sur les bancs de l'Université. Son option pour le

²⁰ François Perroux (1903-1987), économiste français de renom. Il fut enseignant de Mamadou Dia lorsque celui-ci, en marge de ses activités de conseiller de la République et de sénateur, préparait des cours à la Sorbonne. Mamadou Dia se lia d'amitié avec François Perroux, qui envoya un témoignage émouvant à l'endroit de Mamadou Dia lors du procès de mai 1963 des auteurs du « coup d'État manqué » du 17 décembre 1962.

²¹ Entretien téléphonique avec Bouna Diouf, ancien élève de Mamadou Dia en classe de CEM¹ et CEM² à Fatick, 21 mars 2021.

²² M. Dia *Afrique le prix de la liberté*, Paris, L'Harmattan, 2001. p. 55.

socialisme comme voie économique et sociale de développement et adaptée à l'Afrique se consolida, mit à profit cette double expérience vécue à Fissel et à Paris. Cette quête inlassable de connaissances fut facilitée par sa « formation coranique, réputée contribuer fortement au développement de la mémoire à travers la récitation des sourates nécessaires à la prière²³.»

Il semble ainsi se dégager que le parcours scolaire et académique, l'expérience professionnelle dans un univers rural et la fine connaissance des milieux ruraux sénégalais et africains combinés à ses connaissances des théories économiques le tout cimenté par sa vision moderniste de l'islam prédisposait Mamadou Dia à opter pour la voie socialiste de développement. Pour Mamadou Dia, fils de paysan ayant grandi dans le monde rural, le socialisme qu'il prône doit pouvoir répondre en priorité aux préoccupations des paysans, du monde rural et éliminer autant que faire se peut les inégalités sociales. Étant homme politique et responsable de gouvernement, Mamadou Dia fut très tôt le seul ou l'un des rares acteurs politiques en Afrique francophone à s'intéresser aux sujets économiques et de développement. François Perroux, un des plus grands spécialistes de l'économie et du développement témoignait au procès de mai 1963 à propos de Mamadou Dia qu'il décrivait en ces termes : « est un homme d'un rang et d'une envergure exceptionnelle, un spécialiste des questions économiques, et peut-être le seul homme d'État africain à s'être autant intéressé à ces problèmes²⁴ ».

Devenu président du conseil à partir de 1958, Mamadou Dia n'hésita pas longtemps à se pencher sur l'élaboration de son projet de développement économique et social fondé sur le socialisme comme doctrine et la planification comme méthode. En optant pour le socialisme africain, Mamadou Dia était convaincu d'engager le Sénégal à l'heure de l'indépendance dans ce qu'il considère comme étant la voie « authentique » du développement de l'Afrique. À la fête de l'indépendance du Sénégal, le 4 avril 1961, devant la pléthore des délégations invitées, le président du Conseil déclara : « Notre construction nationale ce sera donc le socialisme africain, choisi par notre peuple comme son idéologie propre, prenant forme dans nos réalités, et donnant un corps à notre nation²⁵».

Au comité exécutif de l'UPS organisé le 4 octobre 1958 à Rufisque, Mamadou Dia prôna la réorganisation du parti et insista sur le renforcement de la discipline des militants avant d'inviter à la mobilisation de toutes les forces vivantes pour « l'indépendance réelle » du pays. Le président du Conseil posa ainsi les jalons et les orientations de la « construction nationale » laquelle, déclara-t-il, « requiert la mobilisation des hommes et des compétences

²³ P. Dramé, B. Niang, *op. cit.*, p. 131.

²⁴ Archives AFP-Paris, Dakar, Cahier round up. Étranger-Province, 11 mai 1963.

²⁵ Discours du président du Conseil, Mamadou Dia à la fête de l'indépendance du Sénégal, 4 avril 1961.

du pays, la recherche des capitaux, y compris privés, pour réaliser les investissements dont le Sénégal a besoin²⁶ ».

Toutefois, Mamadou Dia ne considéra pas le socialisme africain comme une « fin » en soi, « un archétype à construire à tout prix et de toutes pièces », mais plutôt comme un « moyen d'arriver au plein développement²⁷ », précise-t-il. Il ajoute : « le socialisme est une méthode d'appréhension et de compréhension des réalités sociales, et plus particulièrement des réalités économiques. Comme tel, il est « scientifique et loin d'être l'apanage d'une idéologie déterminée, il est la source commune à tous ceux qui sont en quête d'objectivité²⁸ ». Ces propos de Mamadou Dia indiquent clairement la voie et la méthode à suivre pour le Sénégal. Mamadou Dia entreprend avec son équipe et sous les conseils avisés du Père Lebret²⁹ de préparer le premier plan de développement du Sénégal. Ce plan a la particularité d'être conçu et élaboré sur la base d'enquêtes, d'études et de recherches scientifiques. Il est clair qu'aux yeux du président du Conseil, la socialisation de l'économie est le levier unique pour le développement du Sénégal et des pays nouvellement indépendants. Dès lors, la planification comme méthode de mise en œuvre de la doctrine socialiste est arrêtée et retenue par le Gouvernement.

Dia et la planification de l'économie

Dès 1957, étant vice-président du Conseil de Gouvernement, Mamadou Dia postulait pour une planification du développement. Dans son discours-programme qu'il prononça lors de son investiture le 18 mai 1957 devant les représentants de l'Assemblée territoriale, il fit cette déclaration :

La politique de masse que nous avons toujours prônée ne peut qu'avoir son plein épanouissement dans une optique qui pose comme postulat la dépendance de l'économie et du politique au social. Notre action doit se traduire, grâce au concours de tous, par un enrichissement du patrimoine social, une élévation de la santé morale et intellectuelle de la population, une amélioration

²⁶ R. Colin, *op. cit.*, p. 110-111.

²⁷ Archives sonores de la Radiotélévision du Sénégal, Discours de clôture de Mamadou Dia du colloque *sur les diverses voies du socialisme* tenu à Dakar du 5 au 8 décembre 1962.

²⁸ Archives sonores de la Radiotélévision du Sénégal, Discours de clôture de Mamadou Dia du colloque *sur les diverses voies du socialisme* tenu à Dakar du 5 au 8 décembre 1962.

²⁹ Le père Louis-Joseph Lebret (1897-1966), dominicain, fut invité par Mamadou Dia pour accompagner le gouvernement sénégalais dans la préparation et l'élaboration du plan quadriennal de développement. Économiste de formation, le père Lebret travailla au Sénégal de 1957 à 1963. Pour plus d'informations sur le père Lebret et sa pensée, lire Becker Ch. & alii., *Le père Lebret, un dominicain économiste au Sénégal (1957-1963)*, Paris, Karthala, 2008, 152 p.

du niveau de vie des travailleurs. Concrètement le Gouvernement estime qu'il est nécessaire d'établir un plan³⁰.

Dans un contexte où les défis de la « construction nationale » sont énormes et multiples, la planification, surtout la pré-planification » qui implique des études à l'identification des priorités dans la mise en œuvre des actions de développement. En outre, la transition d'une économie coloniale extravertie à un modèle économique endogène et intégré nécessitait un passage en douceur tenant compte des contingences du contexte, des intérêts imbriqués et parfois contradictoires des acteurs. En tout état de cause, la planification de l'économie se dessinait comme une exigence du décollage économique et sociale pour les dirigeants sénégalais. Elle se concevait chez Mamadou Dia comme « l'introduction de la rationalité dans la vie économique ». Pour cela,

Elle exige une connaissance croissante de la réalité économique telle qu'elle est. Elle postule des études de plus en plus détaillées du fonctionnement concret de l'économie, du rôle des différents agents, de la localisation et du comportement des centres de décisions. Même si cet effort ne porte en première analyse que sur l'État en tant qu'investisseur ou qu'agent économique à vocations multiples, elle conduit nécessairement à aborder dans le même esprit les relations de l'État avec les autres agents économiques intérieurs ou extérieurs et par progression inéluctable à aborder en termes rationnels la structure et le fonctionnement de l'économie toute entière³¹.

Au moment de l'indépendance, le choix de la politique de planification comme moyen de construction du socialisme se justifiait par les conditions historiques, économiques et sociales mais aussi pour des raisons « d'efficacité » et de « promotion humaine » pour les États africains nouvellement indépendants³². Loin d'être une nouveauté dans les économies modernes du XX^e siècle³³, la planification offrait l'avantage sur la base « d'études et d'inventaires préalables » d'opérer des choix et des priorités de développement pour les États africains nouvellement indépendants. Face aux

³⁰ M. Dia, *op. cit.*, p. 103.

³¹ Archives sonores de la Radiotélévision du Sénégal, Discours de clôture de Mamadou Dia du colloque *sur les diverses voies du socialisme* tenu à Dakar du 5 au 8 décembre 1962.

³² Lire le document sur le Premier Plan quadriennal de Développement, 1961, p. 15.

³³ Il faut rappeler qu'après la Seconde Guerre mondiale et sous la poussée du mouvement nationaliste, la France lança des plans quinquennaux de développement dans ses territoires d'Outre-mer. D'importants efforts de modernisation et d'équipement de l'agriculture ont été réalisés dans le cadre de ses plans. Ces programmes ont servi de base à l'élaboration des différents plans quadriennaux des anciens territoires de l'AOF au moment des indépendances.

disparités criantes entre les mondes rural et urbain, aux plans du niveau de vie, Mamadou Dia décida d'ériger la politique de transformation de l'agriculture au rang de priorité dans un délai de quatre ans. D'où l'importance et la place centrale que le monde rural occupe dans sa politique économique et sociale. Plusieurs raisons justifiaient ce choix. En effet, la centralité de la question économique dans le programme du Gouvernement de Dia est dictée aussi par l'importance numérique de la population active (80 à 85 %) concernée par les activités agricoles et les inégalités économiques et sociales criantes produites par le système colonial. Il y a aussi les inégalités territoriales produites par la monoculture qui privilégie des régions au préjudice d'autres dont la contribution à l'économie marchande se traduit par la mobilisation de la main-d'œuvre. Les bassins d'emploi se trouvent être les centres qui abritent les quelques unités de transformation, captent les investissements depuis le plan Sarraut jusqu'au FIDES³⁴. Ces disparités produites par le système colonial sont aggravées aussi par l'économie de traite entretenue par une chaîne d'intermédiaires locaux et des traitants libanais engendrant une prise en otage des paysans enrôlés dans un cycle infernal de l'endettement. La planification avait donc comme but d'harmoniser le développement du pays et de corriger les déséquilibres territoriaux et les disparités de niveau de vie économique et social. C'est pourquoi le gouvernement de Mamadou Dia fait de la lutte contre le système colonial et de la modernisation de l'agriculture et de l'accroissement des rendements sa priorité. À travers ce choix socialiste, il entendait avec la bénédiction de son parti, l'UPS, libérer les masses rurales des « fourches caudines des exploiters » représentées par les maisons de commerce françaises et leurs représentants sénégalais. L'autosuffisance alimentaire, la formation éducative et l'épanouissement culturel du paysan sénégalais étaient au cœur du projet économique de Mamadou Dia. La nomination dès 1957 de trois ministres³⁵ dans son gouvernement spécialement chargés de mettre en œuvre sa politique de développement rural est révélatrice de l'intérêt que le président de Conseil accorde au progrès du monde paysan³⁶.

Le Plan constitue, en général, un « ensemble cohérent d'objectifs à atteindre » et intégrant au rang de ses préoccupations le développement des secteurs agricole, industriel et social, le désenclavement des terroirs par une politique hardie d'infrastructures, la mobilisation des ressources financières internes et externes assorties d'un plan d'investissement ambitieux. L'objectif recherché était de favoriser le développement harmonieux ou équilibré et l'intégration nationale entre les hommes, les communautés et les territoires

³⁴ A. K., Tandjigora *Colonisation et inégalités au Sénégal. Le Boundou et le Gadiaga (1885-1980)*, Paris, L'Harmattan, 2015, 696 p.

³⁵ Dans le premier gouvernement sénégalais formé sous la loi-cadre, il s'agit de Abdoulaye Ly, ministre de la Production, Joseph Mbaye, ministre de l'Économie rurale et Boissier-Palun, ministre de l'Économie générale.

³⁶ A. B. Diop, *op. cit.*, p. 204.

qui composent l'ensemble sénégalais. Ainsi, le lancement du premier Plan quadriennal à la date anniversaire de l'indépendance le 4 avril 1961 par le président de Conseil du Gouvernement, Mamadou Dia, devant les députés, n'était en réalité que la consécration de cette orientation politique définie depuis 1958.

Le Plan quadriennal se présente comme l'outil indispensable pour la réalisation du socialisme africain et l'édification de la « construction nationale ». Ses grandes orientations s'articulent essentiellement autour des axes suivants : la promotion des sens des responsabilités, adapter les interventions de l'État, mobiliser la nation utiliser judicieusement l'aide internationale, favoriser la participation des capitaux privés³⁷. Grâce à l'expertise des membres du Commissariat général au Plan, les orientations furent déclinées en plusieurs actions telles que les infrastructures de transports et de communication, les productions rurales et la Pêche, l'industrie³⁸, l'artisanat, le commerce et le tourisme, l'hygiène et la Santé. Trois sources de financements furent identifiées pour assurer le financement de ce programme estimé à 92,2 milliards de FCFA. Il s'agit des ressources publiques de l'État (22,1 milliards), le financement public extérieur provenant des aides bilatérales et multilatérales (26,9 milliards de FCFA) et 41,9 milliards de FCFA étaient attendus du secteur privé national et international. À cela s'ajoute 1,3 milliard constitué de l'investissement humain sous forme de petits travaux exécutés par les populations dans les villes et campagnes sous l'égide des CERP et de l'animation rurale³⁹. À terme, le taux de croissance annuelle attendu du produit intérieur brut était de 8 % alors que la hausse prévue du niveau de vie par tête était de plus de 3,5 % par an. Il résumait les ambitions des dirigeants sénégalais après l'indépendance de réaliser la construction nationale fondée sur le socialisme. Senghor et Dia partageaient cette orientation stratégique pour le développement du Sénégal.

³⁷ Premier Plan quadriennal de développement.

³⁸ L'industrie sénégalaise compte actuellement trois cent entreprises, employant 27 000 salariés. De quarante-trois milliards de francs CFA en 1956, le chiffre d'affaires de ces entreprises est passé à soixante-quinze milliards en 1961, soit une augmentation de 75 %. La demande intérieure dans la proportion de cent pour cent pour les huiles, farines, biscuiterie, 80 % pour la confiserie, la brasserie, les tabacs et les ciments, 65 % pour les chaussures et 20 à 30 % pour la sucrerie, la chocolaterie et les filatures. Outre les besoins de la consommation intérieure, l'industrie sénégalaise fournit également d'autres pays intra et extra africains », *moniteur africain du commerce et de l'industrie*, 1^{er} décembre 1962, p. 6.

³⁹ Y. Pehaut, « Les problèmes économiques du Sénégal », *Cahiers d'outre-mer*, n° 75, 1966, p. 210-241.

Le premier Plan quadriennal de développement⁴⁰ (1961-1964)

Pour asseoir sa politique socialiste et lui assurer les meilleures chances de succès, Dia lança un plan de développement. C'est la loi n°61-32 du 13 mai 1961 qui institue le premier plan quadriennal de développement pour la période 1961-1964. Ce premier plan qui constitue désormais pour le Sénégal le cadre de la politique économique et des programmes d'investissements pour la période 1960-1964 est le fruit de ce travail dirigé par le Père Lebre et ses équipes entre 1958 et 1960. À partir d'août 1960, fut créé un commissariat général au Plan dont la mission consistait à analyser les parties du rapport CINAM-SERESA (Compagnie d'études industrielles et d'aménagement du territoire-Société d'étude et de réalisation économique et sociale dans l'agriculture)⁴¹ et d'élaborer le projet du premier Plan quadriennal de développement⁴².

La mise en œuvre du Plan : une démarche rationnelle et méthodique

La période consécutive au lancement du plan quadriennal de développement, a été précédée par une intense activité de réflexion, d'étude et de recherche des comités d'études placés sous la supervision du président du Conseil. Quatre comités d'études étaient mis en place⁴³ directement rattachés à la présidence du conseil. Il s'agit des comités d'études en charge des problèmes institutionnels, des problèmes économiques, des problèmes sociaux et de la réforme administrative⁴⁴. Ces comités composés d'agents de l'État, des techniciens, de spécialistes du développement et des universitaires, procédèrent à un véritable travail de diagnostic des réalités économiques et sociales et des défis institutionnels du Sénégal. Pour réaliser ce travail nécessaire à l'élaboration du Plan de développement, à travers tout le territoire national et dans des délais précis (1958 à 1960), le président du Conseil prit « une

⁴⁰ Cf. loi sénégalaise n°1961/32 du 13 mai 1961. Premier Plan quadriennal de Développement du Sénégal. Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions.

⁴¹ A. Dione, *L'enquête de la CINAM-SERESA (1959-1960) et le premier plan quadriennal du Sénégal*, Mémoire de Maîtrise, Histoire, UCAD, 2004.

⁴² L'élaboration se résuma en quatre phases : la première phase s'est déroulée de la fin du mois d'août 1960 au 15 octobre 1960, la deuxième de cette date à la fin de l'année 1960, la 3^e phase est consacrée à la rédaction du rapport général à son examen par la commission nationale du Plan, le conseil des ministres, la cour suprême avant d'être approuvée par l'Assemblée nationale. La quatrième phase était consacrée à l'organisation des Conseils régionaux de développement (CRD) en vue d'articuler le plan de développement aux réalités régionales.

⁴³ Les membres des comités d'études étaient choisis en fonction de leur compétence et ils provenaient des services du gouvernement, de l'université ou de la sphère non gouvernementale.

⁴⁴ Les rapports des comités d'études ainsi que de la CINAM-SERA et du Plan quadriennal de développement sont conservés à la Direction des Archives du Sénégal.

décision originale de portée capitale » d'après son ancien directeur de Cabinet, Roland Colin. Il décida de faire supporter tous les coûts de ce travail par le budget national sénégalais, y compris les concours extérieurs, afin que les responsables du pays restent maîtres du jeu⁴⁵. La coordination des travaux des comités d'études fut confiée au dominicain Joseph Louis Lebret. Son choix reflète ses convergences de vue avec Mamadou Dia en matière de développement économique et social. De plus, Lebret est certes un socialiste mais son socialisme comme celui de Dia est d'essence religieuse. Il accorde une place importante à la foi dans la promotion de l'homme. Les résultats fournis par les comités d'études furent complétés et approfondis par les enquêtes de la CINAM-SERESA⁴⁶. Celles-ci ont permis d'une part, de faire un inventaire réel de la situation socioéconomique, administrative et institutionnelle du pays, et, d'autre part, de dégager les voies et moyens pour l'élaboration et la mise en œuvre du premier plan de développement du Sénégal. Le volumineux rapport de la CINAM-SERESA est présenté par Léopold Sédar Senghor, comme « l'inventaire le plus complet qui eût été fait des ressources et des lacunes d'un pays africain⁴⁷. »

Le premier Plan quadriennal déclina essentiellement ses objectifs autour de trois points : la promotion du sens des responsabilités en rendant chaque citoyen, chaque groupe, chaque communauté comptable du devenir du pays en fonction de ses capacités et des charges qu'il assume, l'africanisation de l'ensemble des secteurs essentiels sans exclure pour autant la coopération technique des experts venus de l'extérieur, la mobilisation de toutes les forces vives du pays en suscitant les efforts de chaque niveau et en tenant compte de ces efforts dans la répartition de l'aide de l'État selon un mécanisme dit de « développement contractuel ». À la fin des travaux, le rapport établissait dans l'ensemble du pays des structures administratives et économiques : création de nouvelles régions administratives, découpage des cercles en arrondissements et suppression des anciens cantons, création de centres d'expansion rurale (CER) au niveau des terroirs, de centres d'assistance au développement (CRAD) au niveau régional, d'un office de commercialisation agricole (OCA) et d'une banque de développement (BNDS) au niveau national⁴⁸.

⁴⁵ R. Colin, *Sénégal, notre pirogue. Au soleil de la liberté. Journal de bord 1955-1980*, Présence Africaine, 2007, p. 122.

⁴⁶ A. Dione, *L'enquête de la CINAM-SERESA (1959-1960) et le premier plan quadriennal du Sénégal*, Mémoire de Maîtrise, Histoire, UCAD, 2004.

⁴⁷ L. S. Senghor, « Socialisme africain et développement ou la voie sénégalaise », *Développement et civilisations*, numéro spécial, supplément du 12 novembre 1962, 1962, p. 3.

⁴⁸ Nous renvoyons le lecteur pour les détails et des résultats des études faites par les comités d'études et les enquêtes de la CINAM-SERESA aux travaux de C. Kaling et A. Dione cités dans le texte.

Une réforme administrative portée par des cadres compétents

Les contours et les orientations de la réforme administrative définis dans le cadre des études de la commission spécialisée préconisaient la mise en place de nouvelles circonscriptions administratives épousant les pôles économiques de développement. Le Sénégal fut ainsi subdivisé en sept (7) régions administratives⁴⁹, vingt-sept (27) cercles et quatre-vingt cinq (85) arrondissements, qui remplacent les cercles, subdivisions et cantons de la période coloniale. La réforme administrative promeut en même temps « un système nouveau de collectivités de base, par une communalisation progressive du territoire ». Il s'agit, affirme le président du Conseil de « faire pénétrer les institutions démocratiques au cœur du peuple.»

Dès lors, le recours à un personnel administratif qualifié, compétent et apte à répondre aux défis de la construction nationale d'un État nouvellement indépendant constituait un préalable indiscutable pour la mise en œuvre du Plan quadriennal de Développement. Mamadou Dia et son Gouvernement en avaient pleinement conscience et s'employèrent à trouver les solutions en dépit des résistances internes que pouvait susciter le changement du commandement administratif. Dès 1960, le Gouvernement supprime la chefferie coutumière composée par les chefs de canton qui se reconvertissent et réorientent vers de nouvelles fonctions de chefs d'arrondissement⁵⁰. Malgré l'insuffisance de cadres administratifs autochtones, la politique d'africanisation du commandement territorial est élevée au rang de priorité. Mamadou Dia fit appel aux cadres sénégalais nouvellement formés à l'École nationale de la France d'Outre-Mer⁵¹ (ENFOM) devenant les têtes de pont du développement à la base au grand dam des cadres de son parti. Abdou Diouf remplace René Ndiaye au Sine Saloum, Cheikh Hamidou Kane à Thiès, puis remplacé par Christian Valentin, Daniel Cabou dans la région du fleuve, Mbaye Diouf succède à Ibrahima Tall à Diourbel, Jean Collin est installé dans la région du Cap-Vert, en Casamance Ibrahima Sow prit les commandes. Il s'agit là d'opérer les ruptures avec les vieilles méthodes de commandement du régime

⁴⁹ Il s'agit des régions du Cap-Vert (Dakar), de Thiès, du Sine Saloum (Kaolack), de Diourbel, de Casamance (Ziguinchor), du Sénégal oriental (Tambacounda) et du Fleuve (Saint-Louis).

⁵⁰ Lire sur cette question, M.M. Sow *les mutations politiques et sociales au Fuladu. La chefferie locale à l'épreuve du pouvoir colonial, 1867-1958*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Histoire, UCAD, 2011 et Ruaud Juliette, « Les derniers fils de chefs de canton au Sénégal : « Nous étions des sujets, nous sommes devenus des compléments d'objet direct », *Cahiers d'études africaines*, 2019/2 (n° 234), p. 571-595.

<https://www.cairn.info/revue-cahiers-d-etudes-africaines-2019-2-page-571.htm>

⁵¹ Avec la loi-cadre, l'école fut ouverte aux étudiants originaires des territoires relevant de l'autorité du ministre de la France d'Outre-Mer. Elle a institué aussi un cycle de perfectionnement destiné aux fonctionnaires des cadres supérieurs des mêmes territoires.

colonial pour mettre en place une administration souple, efficace et plus apte à comprendre et à intégrer les populations administrées. On passait ainsi du commandement à l'administration, du commandant de cercle au gouverneur, du chef de canton au chef d'arrondissement. La réforme administrative s'accompagne aussi d'une révolution mentale, d'un changement d'état d'esprit chez les nouveaux responsables de l'administration territoriale. Cette élite administrative s'appuie sur sa connaissance des techniques modernes d'administration et de son expérience dans l'administration centrale pour devenir les véritables animateurs à la base du Plan quadriennal de développement.

Le séjour administratif dans les régions de l'intérieur du pays et les tournées en milieu rural contribuèrent à parfaire leur formation théorique acquise à l'École nationale de la France d'Outre-mer (ENFOM) tout en participant à diffuser une nouvelle culture administrative et à établir des relations de confiance avec les communautés. À la tête des exécutifs régionaux, les nouveaux gouverneurs ont pour principale tâche la coordination de l'action administrative et la mise en œuvre de la politique de planification. Par exemple, la région de Thiès considérée comme région-pilote pour la mise en application du Plan a bénéficié du dynamisme du Gouverneur Christian Valentin entouré de jeunes fonctionnaires. Ce qui a accéléré le rythme de reprise des activités économiques dans ladite région. La prise de conscience des problèmes de construction nationale par cette nouvelle élite administrative qui se forme au contact des réalités économiques et sociales reste un des atouts majeurs du gouvernement Dia dans la réalisation du premier plan quadriennal de développement. Les succès enregistrés par ces gouverneurs ont rapidement contribué à leur affectation à des postes de responsabilités au niveau de l'administration centrale. Cheikh Hamidou Kane, gouverneur de Thiès, fut propulsé à la tête du Haut-Commissaire au Plan, tandis que son successeur à Thiès après une courte période est aussi affecté au poste de directeur général de la nouvelle Office de Commercialisation de l'Arachide (OCA). Le commissariat national au Plan rattaché directement à la présidence du Conseil fut très vite érigé en ministère du Développement et du Plan. Ce dispositif administratif qui se décline jusqu'au plus petit échelon administratif porté par un personnel qualifié et compétent entre en cohérence avec les objectifs du plan quadriennal de développement. Le président du Conseil représente la clef de voûte de ce système d'organisation, en tant qu'il veille d'amont en aval au bon fonctionnement et la mise en œuvre du projet de construction nationale. La confiance accordée à cette jeune élite administrative désormais formée aux réalités politiques locales par le président du Conseil suscita la colère d'une partie des cadres et autres fonctionnaires de l'UPS. Ceux-ci n'hésitèrent pas à ouvrir des hostilités ou formuler des critiques contre le président du Conseil et son Gouvernement à chaque fois que leurs intérêts politiques ou économiques furent en jeu.

De nouvelles structures d'encadrement du monde rural

En même temps qu'il s'employait à moderniser l'administration territoriale, le président du Conseil mettait en place de nouvelles structures orientées vers la gestion, l'accompagnement et l'encadrement des acteurs du monde rural. Du point de vue de l'organisation et de l'encadrement des populations rurales, le régime colonial avait expérimenté depuis le début du XX^e siècle plusieurs formes d'organisation et d'entraide dans le monde paysan. C'est le cas des Sociétés indigènes de prévoyance (SIP) créées dès 1910 destinées à accroître la production arachidière pour satisfaire d'abord les besoins de la métropole puis de développer chez l'indigène la culture de l'épargne. Dans le souci de libérer les paysans de l'emprise des maisons de commerce et de traitants libanais, les autorités coloniales sous la pression des élites politiques locales supprimèrent les SIP, devenues inadaptées, pour lancer, à partir de 1947, le mouvement coopératif. L'avènement des coopératives suscita beaucoup d'espoir au sein du monde rural étant donné qu'elles étaient fondées sur le principe de la libre adhésion de ses membres et de la gestion démocratique. Les paysans pouvaient ainsi s'organiser librement sous l'encadrement des autorités administratives coloniales. L'essor du mouvement coopératif fut soutenu par la mise en place des Sociétés mutuelles de production rurale (SMPR) créées en 1953, auxquelles succèdent à la faveur de l'application de loi-cadre les Sociétés mutuelles de développement rural (SMDR). Ces structures de mutualisation intervenaient principalement dans la coordination des activités productives rurales, de l'octroi de crédit agricole des moyens d'équipement mis à la disposition du mouvement coopératif⁵². Au cours de toute cette période allant de 1947 à 1960, les efforts entrepris n'ont pas permis de libérer le paysan en lui donnant les instruments et en créant les conditions de son épanouissement économique et social. Le mouvement coopératif est souvent pris en otage d'une part, par les maisons de commerce chaînes d'intermédiaires éparpillés dans les centres et dans toutes les escales de la colonie⁵³, d'autre part, par certains responsables politiques ou notables religieux qui se livrent à une course effrénée pour avoir le contrôle de la direction des organisations paysannes en cherchant à asseoir leur autorité et à satisfaire au premier chef leur clientèle politique.

C'est fort de toute cette expérience et de sa volonté de rompre avec ces pratiques qui anéantissaient les efforts du paysan que Mamadou Dia entreprit de réformer les vieilles structures d'intervention dans le monde rural. Dès l'adoption du Plan quadriennal de développement, il mit en place au niveau de tous les échelons administratifs et territoriaux des instruments de pilotage

⁵² J. R. Benoist, *L'Afrique occidentale française de 1944 à 1960*, Dakar, NEA, 1994, p. 247.

⁵³ Cf. A. Ndoye, *L'évolution du mouvement coopératif sénégalais : 1947-1962. L'exemple des coopératives arachidières*, Mémoire de Maîtrise, Histoire, UCAD, 1994.

et d'encadrement du monde rural. Parmi ceux-ci, on peut citer les centres d'expansion rurale (CER) créés au niveau des arrondissements, les centres régionaux d'assistance pour le développement⁵⁴ (CRAD) à l'échelle de la région, et de l'Office de Commercialisation agricole (OCA) au niveau national. Dans ce sillage la création du Service de l'Animation rurale dès 1959 est à considérer comme la véritable innovation dans les organismes d'intervention et d'accompagnement des populations en milieu rural. Ce service, catalyseur de l'activité économique rurale, est dirigé par Ben Mady Cissé⁵⁵. L'Office de commercialisation agricole (OCA), dont le rôle est d'intervenir dans les différents circuits de commercialisation des produits agricoles (arachides, coton, etc.), soit en les contrôlant, soit en les prenant en charge en cas de nécessité, fut l'instrument majeur ayant accéléré le déclin progressif des maisons bordelaises et marseillaises traditionnellement engagées dans ce secteur.

Pour le financement de la politique économique, le Gouvernement crée la Banque sénégalaise de développement (BSD). Tout en finançant l'OCA pour l'achat des productions et l'importation de produits alimentaires, d'engrais et de machines agricoles destinés au milieu rural, la BSD facilitait l'octroi de crédits aux entreprises industrielles, piliers essentiels du développement industriel du pays. Sur ce point aussi, pour éviter que les paysans regroupés en coopératives s'orientent vers d'autres bailleurs pour trouver des prêts, le Gouvernement accordait à la BSD le monopole exclusif de l'octroi d'avances aux organismes coopératifs ruraux. C'est là, souligne Pierre Biarnès, directeur de publication de l'hebdomadaire, le *Moniteur africain du commerce et de l'industrie*, « une décision de principe fort importante pour l'avenir du mouvement coopératif⁵⁶ ».

Toutes ces réformes d'ordre organisationnel engagées au lendemain de l'indépendance aux triple plan économique, administratif et financier et qui dessinent clairement une orientation socialiste et planificatrice démontrent qu'« une véritable révolution d'ordre structurel s'est opérée, visant, tel que le prévoyait le plan, au renforcement et à la coordination de tous les moyens de développement⁵⁷ ».

⁵⁴ Décret n° 60-175 portant organisation des Centres Régionaux d'Assistance pour le Développement.

⁵⁵ Ben Mady Cissé fut le premier directeur du service de l'Animation rurale.

⁵⁶ P. Biarnès, *Le moniteur africain du commerce et de l'industrie*, samedi 15 décembre 1962, p. 2.

⁵⁷ Y. Péhaut. *op. cit.*, p. 238.

L'animation rurale, pilier de la révolution paysanne

La tâche de l'animation rurale⁵⁸, pierre angulaire de la politique socialiste, consista à favoriser la promotion humaine des communautés paysannes éveillées à leur pleine responsabilité. Dans cette perspective, il était d'abord question d'établir des relations de confiance avec les paysans regroupés en coopératives⁵⁹. Selon Ben Mady Cissé, la méfiance vis-à-vis des administrateurs coloniaux avait provoqué chez les paysans un manque d'intérêt pour tout ce qui touche l'encadrement technique. De plus, cet encadrement visait uniquement à faire progresser isolément les individus, en les détachant de leur milieu. Sur la base de cette expérience, il fallait renverser cette conception de l'encadrement technique des acteurs du monde rural en établissant la confiance et en leur donnant la possibilité de définir leurs besoins et aspirations dans le cadre de la politique d'animation rurale. Pour mener à bien cette révolution mentale, un réseau d'animateurs fut constitué pour diffuser les nouvelles techniques agricoles, d'exploitation et d'amélioration de l'habitat rural. Les agents du service de l'animation rurale organisaient régulièrement des séances de discussion durant lesquelles animateurs et populations dégagent en commun les solutions concrètes aux problèmes du village ou du groupe de villages, et à l'occasion, s'auto-critiquent et se réajustent⁶⁰. C'était la démocratie directe par le pouvoir rendu au peuple, souligne Mamadou Dia. Cette approche pédagogique et participative élimine les préjugés hérités de la colonisation, crée les conditions du dialogue et de la concertation entre animateurs et acteurs du monde rural et enfin favorise l'émergence d'un pacte de confiance. Appréciant le rôle de l'animation bien après qu'il eut quitté le pouvoir, Mamadou Dia écrit :

L'animation rurale comme son nom l'indique, justement, c'est réellement l'école paysanne, l'école rurale...l'école des adultes. Ce sont les paysans adultes qui sont formés aux techniques modernes de développement : utilisation technique des engrais, des semences, techniques de la culture attelée, avec des bœufs... Et un esprit autogestionnaire⁶¹.

Le plan prévoyait 154 nouveaux centres d'animation pour accompagner les producteurs. Pour l'animation, le Plan prévoyait de s'étendre à tous les

⁵⁸ Entretien réalisé par Mayé Mbacké avec Ismaïla Ndour, 65 ans, enseignant en retraite, à Keur Massar, le 10 juillet 2021. Pour cet enseignant, « l'animation rurale c'était pour émanciper les paysans. Dans chaque arrondissement il y'avait des radios communautaires pour donner des informations aux paysans ».

⁵⁹ A. Diop, *op. cit.*, p. 208.

⁶⁰ B. M. Cissé, *L'animation des masses conditions d'un socialisme authentique*, p. 40-41.

⁶¹ Mamadou Dia, *Mémoires*, p. 118.

cercles et de former 7500 animateurs. En avril 1962, six sur sept régions étaient concernées par l'animation.

Esquisse de bilan de la politique économique du gouvernement de Mamadou Dia

Deux années après le lancement officiel du premier plan quadriennal de développement, les réalisations sont perceptibles dans plusieurs secteurs d'activités. Des avancées considérables sont particulièrement enregistrées dans le secteur agricole et rural.

Des succès spectaculaires dans le mouvement coopératif

En octobre 1962, la tournée du président du conseil dans le monde rural organisée autour des visites de champs de culture, d'échanges informels avec les paysans, de séances de travail avec les services techniques lui a permis d'apprécier « les efforts colossaux et les résultats remarquables sur le plan de la production et de la diversification des cultures⁶² ». À travers la coopération, les agriculteurs pouvaient s'organiser et s'autogérer pour se libérer de l'exploitation dont ils étaient victimes de la part des intermédiaires. La dynamique de la coopération impulsée et encadrée par l'État à travers ses techniciens entraîne une expansion rapide des coopératives. À l'échelle nationale, le nombre de coopératives est passé de 180 en 1960 à 1 500 en 1964 à la fin du premier plan quadriennal de développement alors que les coopérateurs sont estimés à 2 252 adhérents en 1962. L'adhésion massive des paysans s'explique par les avantages à l'octroi de subventions agricoles, équipements et de crédits de consommation. La dynamique de soutien du Gouvernement dans la constitution de coopératives agricoles a suscité chez les agriculteurs un élan sans précédent au travail, au goût de l'effort. L'échec des initiatives de mutualisation à l'époque coloniale entraîne un changement de modèles incitatifs et de soutien au monde rural. Pour faire face à la soudure pendant l'hivernage, période de raretés des ressources alimentaires et d'occupation des paysans par les travaux champêtres, le Gouvernement mit en place une politique de « ristournes » en faveur des paysans. De quoi s'agit-il ? Au moment de la vente des récoltes Mamadou Dia proposa aux agriculteurs l'idée de « prendre dans chaque kilogramme 1f et de les garder pour eux jusqu'en août où ils les recevront en ristourne qui leur permettra d'avoir quelque chose à la prochaine saison des pluies⁶³ ». Ainsi, l'OCA en relation avec les coopérateurs prélevait les ristournes qui sont conservées à la Banque sénégalaise de développement puis redistribuées aux paysans pendant l'hivernage. Le Gouvernement encouragea en même temps les agriculteurs à

⁶² Entretien réalisé par Khadiyatou Diallo avec l'imam Abdou Aziz Diop, Médina rue 22, (75 ans), 26 juillet 2021.

⁶³ Entretien réalisé par Khadiyatou Diallo avec l'imam Abdou Aziz Diop, Médina rue 22, (75 ans), 26 juillet 2021.

faire de l'épargne pour la prise en charge des besoins extra-hivernales (fêtes, baptêmes, cérémonies religieuses, etc.)

Dans le domaine de la commercialisation de l'arachide, la mise en place de l'OCA bouleverse fondamentalement les réseaux de commercialisation des produits agricoles notamment de l'arachide. Rattaché au plan institutionnel à la présidence du Conseil, l'OCA bénéficia d'un monopole exclusif de l'achat de la production arachidière au dépens des maisons de commerce européennes. Selon le commissariat général au Plan dirigé par Cheikh Hamidou Kane, en 1961, la commercialisation de la production arachidière était estimée à 950 000 tonnes, ce qui de l'avis du commissariat constituait « un record » eu égard à la place de ce produit dans l'économie du pays. Or, en 1959-1960, les coopératives avaient collecté 15,3 % des arachides commercialisées, soit 110 000 tonnes⁶⁴.

Les progrès dans la culture de l'arachide contrastent avec la baisse observée dans les récoltes en mil et en sorgho. Le Gouvernement a enregistré en 1960 une production de 392 000 tonnes contre 390 000 tonnes en 1961, soit une légère augmentation de 2000 tonnes. Cette baisse résulte des dysfonctionnements internes au mouvement coopératif et surtout les « mauvaises conditions climatiques du début de l'hivernage » de l'année 1961⁶⁵. Le succès du mouvement coopératif a engendré dès 1962 la disparition de l'économie de traite et de la marginalisation progressive de la chaîne d'intermédiaires formée par les maisons de commerçants marseillaise et bordelaise et les traitants africains. Devant cette situation, ils se reconvertissent vers d'autres secteurs d'activités.

Cependant, les ristournes obtenues après la vente d'arachides et les appuis de l'État n'ont pas pour autant éradiquer l'endettement des paysans. Il a, certes, connu une baisse notoire mais les ruraux sénégalais ont continué à s'endetter auprès des rares commerçants ou intermédiaires libanais établis dans leurs localités. À Khombole, Thiénaba, et Toubia Toul, l'enquête menée par Jacques Brochier a révélé qu'en dépit des faibles taux d'intérêt de la BSD, les paysans

souhaitaient avoir une possibilité supplémentaire d'endettement pour les dépenses extraordinaires occasionnées par les fêtes familiales et religieuses. Dans de nombreux cas, ils commercialisent une partie de leur récolte auprès des commerçants pour s'assurer cette possibilité supplémentaire de crédit. Ce double réseau

⁶⁴ Y Pehaut., *op. cit.*, p. 245.

⁶⁵ Situation économique du Sénégal en 1961. Document du Commissariat général au Plan. *Moniteur africain*, n° 32 du samedi 2 juin 1962.

d'endettement sera difficile à éliminer tant que les coopératives ne seront pas profondément intégrées dans la vie des villages⁶⁶.

Dans le domaine de l'équipement agricole, les succès de la politique économique et agricole en particulier ont été durablement ressentis par les paysans. D'importants efforts ont été consacrés à l'attribution d'engrais à la distribution de semences, divers matériels agricoles destinés à la modernisation de l'agriculture et à l'accroissement de la productivité. Les progrès réalisés dans le domaine de l'équipement technique agricole des paysans s'expliquent par la mise en place de l'usine SISCOMA⁶⁷ implantée à Pout. Les statistiques fournies par les services de l'agriculture confirment les progrès dans le domaine de la culture attelée. Par exemple, le nombre de semoirs est passé de 45 833 en 1960 à 86 473 en 1964 tandis que les charrettes passent de 2 024 à 13 500 pour la même période⁶⁸.

Dans le cadre d'une enquête menée par les étudiants du département d'histoire sur la politique agricole du président du Conseil, plus de 60% des agriculteurs interrogés se rappellent des résultats de la politique agricole de Mamadou Dia. L'évocation du nom du président du Conseil renvoie systématiquement chez les personnes interrogées aux résultats enregistrés dans le domaine agricole et notamment celui de la modernisation des équipements. « Dia Mamadou était l'ami des paysans. Il octroyait des charrettes, des semoirs, de l'engrais aux paysans. Il augmentait le prix de l'arachide pour aider les paysans⁶⁹ ». Dans le même sillage, le renforcement et l'amélioration des espaces de stockage et de conservation des semences ont connu aussi des progrès considérables. « Mamadou Dia a construit des magasins de stockage pour garder les semences et la nourriture contre les incendies. Chez nous, c'est lui qui a construit les magasins à Vélingara et à Némataba. Mamadou Dia encourageait les paysans à aller cultiver leurs propres champs pour assurer plus leur sécurité alimentaire que de se concentrer sur les champs « *alarba* » des marabouts⁷⁰ ». Quelques-uns d'entre eux soutiennent que « l'autosuffisance alimentaire avait été atteint entre 1960-1962 sous le gouvernement de Dia, car la politique qu'avait adopté Dia avait

⁶⁶ J. Brochier « Enquête sur le mouvement coopératif dans un arrondissement sénégalais », *Civilisations*, vol XXI, n° 1, 1971, p. 21

⁶⁷ Société industrielle sénégalaise de Matériel agricole créée en 1961, elle a produit en 1962 : 36 000 semoirs, 22 000 houes, 5 000 charrues, 2 000 charrettes, 4 000 souleveuses, 1200 polyculteurs.

⁶⁸ Ces statistiques sont empruntées à Yves Peraut, *op. cit.*, p. 244.

⁶⁹ Entretien avec Mamadou Fere Diallo âgé de 85 ans, habitant à Boyenguel un village situé à 15 km de Vélingara (Kolda), 18 juillet 2021.

⁷⁰ Entretien avec Thierno Ismaïl Diallo âgé de 70 ans habitant à Boyenguel, 18 juillet 2021.

permis ce redressement ainsi que l'économie⁷¹ ». Ces témoignages déclinés avec un brin de nostalgie sont révélateurs du climat d'enthousiasme et des progrès accomplis par l'État au début de l'indépendance dans le domaine agricole. Il démontre la centralité de la prise en charge des préoccupations des paysans sénégalais dans les politiques publiques et le processus de pénétration du modèle socialiste chez les masses rurales. Le bilan dressé par les personnes interrogées bien qu'il soit discutable recoupe dans une large mesure le rapport d'activité établi au 31 décembre 1961 sur la situation économique du Sénégal par le Commissariat général au Plan. Celui-ci nous apprend qu'à peu près de 95%, c'est le secteur agricole qui est le bénéficiaire des crédits engagés par le Gouvernement. Sur un total général d'engagements s'élevant pour l'année 1961, à 18 milliards 532 240 000 Fcfa, le secteur agricole a bénéficié de 17 816 940 000Fcfa⁷²

Face à une telle situation, les autorités gouvernementales envisagèrent, dès le second semestre de l'année 1962, d'encourager une politique de diversification des cultures pour briser le monopole de l'arachide et promouvoir en même temps une activité massive de consommation aussi bien dans les centres urbains que les centres ruraux. Malgré les efforts du pouvoir public, la politique de diversification resta jusqu'en 1962 et pour longtemps encore un vœu pieux des dirigeants sénégalais. C'est pourquoi le président du Conseil à travers la Circulaire 32 avança l'idée d'une évolution progressive des coopératives rurales vers plus d'autonomie de gestion et de fonctionnement débouchant sur des initiatives d'investissement à l'échelle locale. La multifonctionnalisation fut ainsi conçue dans le sens d'orienter les paysans à diversifier leurs productions jusque-là dominées par l'arachide. Sur ce point, ce fut malheureusement un échec dans la mesure où l'arachide continue de dominer les productions agricoles⁷³.

Le résultat final à atteindre « était l'émergence de communautés rurales autogérées, premières unités de base de l'administration coloniale ; et centres de décisions et d'intervention économique et sociales pour les villages regroupés ⁷⁴ ». Dans l'esprit de l'initiateur de la Circulaire 32, le franchissement de cette étape de transformation des coopératives en organisme autonome devait achever le processus de socialisation de l'économie sénégalaise et du coup contribuer à la libération économique et politique des acteurs du monde rural. Soulignant le bilan de sa politique agricole, Mamadou Dia avance : « Avec les réformes entreprises donc, durant les années 1960 et 1962, la

⁷¹ Entretien réalisé par Khadidiatou Diallo avec Moctar Ly, un homme de 80 ans, Médina Rue 22, le 26 juillet 2021.

⁷² *Le moniteur africain du commerce et de l'industrie*, samedi 15 décembre 1962, p. 2.

⁷³ Dia M., Lettre à un militant du Tiers-monde, p. 69.

⁷⁴ D. C. O'brien, M.-C. Diop & M. Diouf, *op. cit.*, p. 42.

radicalisation du processus de socialisation des apports dans les campagnes était largement avancée⁷⁵.

En revanche, la forte implication de l'État et de ses services déconcentrés secrétant les réformes et les directives de toutes sortes placent le paysan dans une situation de consommateur, d'agent passif inhibant toutes initiatives lui permettant d'être le maître de son propre destin. Cette situation donne l'impression que les paysans sont des « mineurs » qu'il suffit d'éduquer pour obtenir des résultats satisfaisants. Ils se trouvent à l'échelon de base et se contentent d'exécuter des plans qui sont élaborés ailleurs⁷⁶.

Des performances limitées mais encourageants dans les autres secteurs de l'économie nationale

Le dynamisme économique est aussi perceptible dans les autres secteurs d'activités et non des moindres du paysage national.

Dans le domaine de l'industrialisation, la production connut aussi dans l'ensemble une hausse considérable en dépit des timides efforts d'investissement venant des partenaires privés. La production minière et industrielle s'élevait de 10 % entre 1959 et 1960 à près de 8 % entre 1960 et 1962⁷⁷. Cette hausse « remarquable » d'après le Commissariat général au Plan ne tenait pas compte de la perte du marché malien suite à l'éclatement de la Fédération. Il explique les résultats dans le domaine industriel pour l'année 1961 par « le fonctionnement pendant toute l'année des Phosphates de Taïba dont le démarrage date de 1960. ». Pour finir, le commissariat indiqua que l'activité industrielle au Sénégal a donc progressé d'une façon tout à fait satisfaisante entre 1960 et 1961. Ces résultats obtenus dans le domaine industriel méritent d'être nuancés si l'on tient compte des productions obtenues dans les conserveries, les corps gras, conserveries de thon, de viande, de tomates, du complexe textile de Thiès, etc. En effet, les projets prévus pour impulser ces sous-secteurs de l'industrie, en dehors de la raffinerie de pétrole, de l'usine de la SISCOMA à Pout et de Berliet-Sénégal, n'ont pas été réalisés en raison des retards enregistrés dans le démarrage des activités industrielles retenues dans le cadre du plan⁷⁸. En plus des raisons précédemment évoquées, le problème de fond rencontré dans l'exécution des activités industrielles et du Plan quadriennal en général fut la mobilisation des investisseurs privés et partenaires bilatéraux et multilatéraux du Sénégal, la France en particulier. La création en septembre 1961 de l'Union sénégalaise de banque pour le commerce et l'industrie (USB) par un protocole d'accord entre le gouvernement du Sénégal et le Crédit lyonnais, banque nationale française, donnait une

⁷⁵ *Ibidem*.

⁷⁶ C. Kaling, *op. cit.*, p. 197.

⁷⁷ « Situation économique du Sénégal en 1961 », *Le Moniteur africain du commerce et de l'Industrie*, 1962.

⁷⁸ Y. Pehaut, *op. cit.*, p. 257.

nouvelle base à la politique économique d'orientation socialiste et nationaliste. En effet, l'État sénégalais, par l'intermédiaire de la BSD, détenait la majorité des actions de ce nouvel organisme financier (51%) dont le capital était de 500 000 000Fcfa. La politique de crédit était ainsi renforcée.

Le système d'éducation et de formation était caractérisé par une cohabitation de différents systèmes. L'éducation religieuse et familiale coexistait avec le système français. Le gouvernement décidait d'impulser la scolarisation des enfants en prévoyant dans le cadre du Plan quadriennal d'atteindre un taux de 50 % d'enfants scolarisés en 1964 contre 28% en 1961 en tenant compte de l'accroissement démographique. Le développement de l'école française alla de pair avec des initiatives encourageantes de l'enseignement arabe. Il fut envisagé dès octobre 1962, la création de l'Institut d'Études islamiques à Dakar. Pour le président du Conseil, « l'Islam devrait être une religion de progrès et non d'obscurantisme, à développer en fuyant tout sectarisme et en coopérant activement avec toutes les autres religions, surtout le catholicisme⁷⁹ ».

L'objectif d'un développement harmonisé et intégral visant à mettre fin au déséquilibre de développement entre régions étaient aussi corrélé à la répartition des investissements mobilisés pour chaque région. Ainsi, les investissements prévus pour les sept régions administratives étaient répartis de la façon suivante : Cap-Vert (19,5 %), Fleuve (18,6 %), Casamance (18,5 %), Sine Saloum (15,5 %), Diourbel (10,9 %), Thiès (9,6 %), Sénégal oriental (7,4 %). Cette répartition des investissements ne manque de soulever quelques inquiétudes et mécontentements notamment dans la région du Fleuve ou dans la région du Sine-Saloum à Kaolack. Il est reproché au Gouvernement d'avoir affecté les aides financières reçues aux autres régions et de négliger la première région sénégalaise⁸⁰.

Malgré une volonté politique affirmée de Mamadou Dia de révolutionner les structures économiques, elle fut insuffisante face aux contraintes internes et extérieures qui se dressaient en handicap dans la politique de socialisation du gouvernement Dia.

Les obstacles à la politique de redressement économique

Il eut, certes, des avancées majeures dans la séquence 1961 et 1962, mais les difficultés ayant compromis la politique économique du Gouvernement Dia furent aussi énormes. Celles-ci sont à la fois liées aux problèmes inhérents à l'exécution du Plan mais aussi au contexte sociopolitique du Sénégal indépendant. L'entreprise planificatrice bouleversa aussi de vieilles habitudes et pratiques, remit en cause des situations acquises, des positions parfois de

⁷⁹ CADN rapport mensuel de Lucien Paye au ministre des Affaires étrangères, au sujet de la visite du président Dia dans les campagnes sénégalaises, 8-16 octobre, rapport daté du 22 octobre 1962.

⁸⁰ ADC/DAM 349Q/8 Synthèse hebdomadaire n° 29, Dakar le 23 juillet 1962.

rente entraînant un malaise chez un certain nombre d'hommes d'affaires et de leaders religieux que le système colonial avait longtemps soutenus. La formation des paysans et l'amélioration de leurs revenus grâce au mouvement coopératif n'avait pas pour autant favorisé leur libération de l'emprise des chefs religieux et d'un certain nombre de traitants ayant survécu aux changements opérés par le Gouvernement. Les paysans sont restés attachés aux liens hiérarchiques qui structurent le fonctionnement de la société ou de la confrérie.

Les progrès du mouvement coopératif ont été aussi ralentis par les difficultés de remboursement des prêts que les paysans avaient contractés auprès de l'OCA. L'organisme de commercialisation de l'arachide s'attachait avec beaucoup de difficultés à recouvrir ces prêts au point qu'à la suite de l'éviction de Mamadou Dia de son poste de président du Conseil, c'est le khalife général des Mourides, El Hadji Falilou Mbacké qui fut mis à contribution pour faciliter le recouvrement des prêts auprès des disciples.

Condisciples mourides », c'est à vous que je m'adresse. Il vous a été alloué, en 1962, divers prêts au titre de la campagne agricole précédente (vivres, semences, engrais et fongicides, matériels agricoles). Il est de tradition que le remboursement de ces prêts soit effectué dès le début de la traite. Or, jusqu'à ce jour, ces prêts ne sont pas encore entièrement soldés. Ce retard est d'autant plus regrettable qu'il est susceptible de porter préjudice aux rapports jusqu'à ce jour satisfaisants entre cultivateurs et administration. Pour faciliter la tâche du Gouvernement actuel et pour permettre au monde mouride de préserver sa renommée de solvabilité, je lance un appel pressant à tous les talibés mourides que j'invite à s'acquitter des prêts qui leur ont été consentis et de leurs impôts avant le 31 janvier courant. Je suis sûr que mon appel, qui peut être considéré comme un ordre, adressé à vous, mes talibés, sera entendu et exécuté sans délai⁸¹

En outre, dès la deuxième année de mise en œuvre du plan quadriennal, l'incompétence des acteurs en charge de réaliser le plan et le comportement boulimique d'une partie de l'élite politique socialiste révélèrent être un handicap dans l'atteinte des objectifs du Plan. Les agents des CRAD et des services de l'animation rurale en complicité avec les responsables politiques appartenant à l'UPS furent très souvent accusés de corrompus et de détournement de l'argent destinés aux paysans. Mamadou Dia lui-même n'a pas manqué de le remarquer au cours de sa tournée agricole lorsqu'il souligne que « Parmi les hommes en charge de la réalisation du plan, certains ne sont pas révélés incompétents, indisciplinés et parfois malhonnêtes. Ils n'ont peut-

⁸¹ ADC/DAM 349Q/7 Synthèse hebdomadaire n° 02 du 18 janvier 1963.

être pas non plus dirigé avec l'inflexible autorité qui eut été nécessaire⁸².» Il y a là des similitudes de pratiques et des comportements hérités du régime colonial qui laissent à penser que les organismes d'encadrement du monde rural semblent être « au service exclusif du système politique qui ne cherchait qu'à se maintenir et à se reproduire⁸³ ».

Le président du Conseil reste toujours attentif à l'appui de la France pour la réalisation d'une partie en raison des liens historiques qui liaient la France et le Sénégal. Dans une allocution au cours de laquelle il réceptionnait le matériel militaire offert à l'armée de terre, Mamadou Dia indiquait à l'attention de l'ambassadeur de France :

M. le Représentant, nous voulons espérer que ces témoignages de générosité dont nous nous réjouissons aujourd'hui ne seront, malgré certaines tendances qui hélas se font jour, un prétexte à réduire un certain nombre de crédits que nous attendons de la France et qui, vous le savez, conditionnent notre développement économique. Je veux parler des crédits qui sont réservés à la réalisation de l'objectif du Plan, Je veux espérer que ce qui est aujourd'hui objet de cette joie, objet de cette fête populaire ne sera pas demain sujet de dispute⁸⁴.

La déclaration du président du Conseil en dit long sur le dilemme auquel les dirigeants africains eurent à faire face au moment des indépendances. Ils sont très critiques vis-à-vis du système colonial mais ils espèrent en même temps disposer de l'aide financière et de l'assistance technique française. Jusque-là, la France principale partenaire économique du Sénégal avait apporté un soutien timide au Plan quadriennal de développement du Sénégal. Les investisseurs français regroupés autour de la chambre de commerce avaient vu leurs intérêts économiques menacés par la politique de nationalisation et d'étatisation des principaux secteurs économiques du pays. En effet, les déséquilibres inter-régionaux, l'insuffisance d'infrastructures notamment routière pour relier les départements et désenclaver le monde rural et l'équipement hydraulique, entre autres, constituaient des goulots d'étranglement.

La crise de décembre 1962 et son impact sur l'exécution du plan

L'éclatement de la crise politique et gouvernementale de décembre 1962 opposant le président du Conseil, Mamadou Dia, au président de la République, Léopold Sédar Senghor eut inévitablement un impact considérable sur l'exécution du premier plan quadriennal de développement. Les raisons de cet affrontement font apparaître plusieurs interprétations dont nous faisons ici

⁸² ADC/DAM 349Q/8 Compte rendu hebdomadaire n°42, Dakar le 22 octobre 1962.

⁸³ M. Diouf & M.-C. Diop, *Le Sénégal sous Abdou Diouf*, Paris Karthala, 1990, p. 60.

⁸⁴ Discours de Dia le 12 juillet 1961 à l'occasion de la remise du patrouiller « Sénégal ».

l'économie. Toutefois, la plupart d'entre elles appuyées en partie par les protagonistes de la crise convergent et elles expliquent la crise politique de décembre 1962 par les divergences profondes observées entre Senghor et Dia en matière d'orientation économique. En effet, les difficultés rencontrées dans l'exécution du plan de développement, document d'orientation et de mise en œuvre de la politique économique gouvernementale, s'étaient traduites par des lenteurs dans la mise en œuvre des plans d'action, l'immobilisme et la démobilisation d'une partie des animateurs de plan dans les services administratifs et techniques intermédiaires, les appels sans succès lancés auprès des investisseurs ont été autant de facteurs ayant contribué à ralentir le déroulement correct du plan quadriennal de développement, provoquant du coup de multiples tensions au sein de l'équipe dirigeante du pays. Cette situation amène l'éditorialiste Pierre Biarnès, proche des milieux d'affaires européens et africains, à souligner que « ce n'était néanmoins un secret pour personne : l'exécution du Plan quadriennal de Développement prenait sans cesse du retard et son succès devenait de semaines en semaines plus incertain⁸⁵. » Le journal évoque, en effet, les « menaces » qui pesaient sur les activités d'import-export, jusque-là sous le contrôle des maisons de commerce françaises et l'élargissement du champ d'intervention des coopératives à l'importation de produits de première nécessité furent autant de mesures décidées par le président du Conseil et qui compromettaient les intérêts des maisons de commerce et des traitants africains. Le « retard » et les menaces de « succès » du Plan furent dès lors imputés au président du Conseil et à son Gouvernement en éludant que les tensions politiques et le climat d'instabilité opposaient deux camps, celui du président du Conseil à celui du président de la République. Celui-ci fut sans doute celui qui a inspiré beaucoup d'analystes puisque dès le 18 décembre à l'occasion de la présentation de son programme devant le Parlement, le président Senghor mettait en cause le président du Gouvernement en fustigeant « six mois de bavardage⁸⁶ ». Pourtant, souligne le journal de Pierre Biarnès, futur correspondant du journal français *Le Monde* à Dakar, « les appels aux investisseurs privés n'ont point manqué, accompagnés d'avantageuses propositions fiscales. Cependant le moins que l'on puisse dire c'est qu'à ce jour ils n'ont reçu en réponse que des échos passablement réticents⁸⁷ ».

D'une manière générale, les réformes économiques du Gouvernement menées au pas de charge et avec beaucoup de dirigisme étatique avaient fini par inquiéter plusieurs acteurs de la vie économique. Dans ce contexte, le commerce européen est habité par un sentiment d'inquiétude l'empêchant de se reconverter dans d'autres secteurs d'activités surtout que la plupart d'entre

⁸⁵ *Marchés tropicaux* du samedi 22 décembre 1962, n° 64.

⁸⁶ Discours-programme du président de la République, Léopold Sédar Senghor, le 18 décembre 19 décembre 1962.

⁸⁷ *Marchés tropicaux* du samedi 22 décembre 1962, n° 64.

elles sont également menacés dans leur rôle de distribution par des coopératives de consommation par l'OCA. L'aristocratie maraboutique notamment les agriculteurs mourides fut de plus en plus concurrencée par les organisations coopératives soutenues et encadrées par l'État alors que les commerçants libanais et syriens contrôlant le petit et moyen commerce virent aussi leurs chiffres d'affaires baisser progressivement en raison de l'étrécissement du marché de la consommation. Le projet de mise en place de consortium regroupant les maisons de commerce françaises et des Sénégalais approuvé par le ministre du Commerce, Abdoulaye Fofana, suscita des interprétations divergentes au sein de l'équipe gouvernementale. Cette question fut, entre autres, la pomme de discorde entre le ministre du Commerce et le président du Conseil. Celui-ci voyait dans cette « une entrave au développement du réseau coopératif dont il poursuit la mise en place (...), notamment dans le Sine Saloum où 435 groupements de toute nature existant déjà, dont 63 sections de consommation⁸⁸ ». Pourtant plusieurs décrets relatifs à la réorganisation de l'Office de commercialisation (OCA) étaient adoptés pour élargir le « champ d'action à la totalité de la production arachidière, et conférant à cet organisme un quasi-monopole d'achat et de vente en milieu rural des produits agricoles ainsi que des équipements et de consommation d'intérêt national⁸⁹ ».

À la fin de l'année 1962, les obstacles devinrent nombreux, les signes du malaise persistants, un climat de méfiance et de démobilisation inhiba les efforts de transformations économiques et d'édification du socialisme. Ce contexte économique morose et les divergences de plus en plus tenaces au sein de l'élite dirigeante du pays ont amené l'ambassadeur de France, Lucien Paye, à faire le constat suivant :

« C'est sur le problème de la rénovation des circuits de distribution, de la concurrence auprès du consommateur entre établissements franco-sénégalais de statut privé et une organisation contrôlée par l'Administration, que les heurts ont été tout récemment encore les plus sérieux. Des ministres, ni plus ni moins socialistes que d'autres, retrouvent des attraits à la libre entreprise, leur sincérité n'est naturellement pas en cause, leur pragmatisme n'en paraît pas moins suspect au braint-trust de la présidence du Conseil⁹⁰.

Vers la fin de l'année 1962, il eut autant d'obstacles et de tensions politiques qui finirent par plomber l'élan de socialisation de l'économie et le volontarisme du président du Conseil. Les mesures de réajustement et de réorientation du Plan quadriennal et du mouvement coopératif contenues dans

⁸⁸ ADC/DAM349QO/8 Synthèse hebdomadaire du 17 novembre 1962.

⁸⁹ ADC/DAM Sénégal 349QO/6 Compte rendu hebdomadaire, Dakar le 15 août 1961.

⁹⁰ ADC/ DAM349QO/8 Synthèse hebdomadaire du 17 novembre 1962.

la Circulaire 32 qu'il édicta en mai 1962 n'auront pas le temps d'être mises en œuvre lorsque la crise politique l'opposant au président de la République, Léopold S. Senghor éclata le 14 décembre 1962. Les tensions politiques au sein de l'élite gouvernementale et parlementaire inquiétèrent également les investisseurs et l'ensemble des acteurs de l'économie.

Conclusion

La période 1958 et 1962 se présenta comme un moment crucial et complexe pour les élites politiques africaines prises en tenaille par la lutte pour l'indépendance politique et les défis de la construction nationale. Pour Mamadou Dia, président du Conseil sénégalais, l'indépendance politique allait de pair avec la conquête de l'indépendance économique. C'est pourquoi, il s'attacha dès la période de l'autonomie interne du territoire sénégalais à élaborer les fondements et les outils de la construction nationale. Devenu en Afrique de l'Ouest francophone, le porte-étendard du socialisme africain, Mamadou Dia lança avec beaucoup de succès le Plan quadriennal de développement du Sénégal. Il entreprit sur la base d'une démarche méthodique et rationnelle d'élaborer et de mettre en œuvre une politique de planification économique visant fondamentalement à rompre avec les mécanismes du système de l'économie de traite et de mettre en œuvre une politique d'animation rurale et de coopération. Les résultats positifs obtenus au cours des deux premières années de l'exécution du Plan correspondent surtout à la mise en place des instruments de la politique de planification et de la prise de décision d'ordre structurel. Mamadou Dia réussit en un laps de temps à impulser des transformations économiques et sociales au centre desquelles les paysans sénégalais furent les heureux bénéficiaires. Ce qui est largement attesté par les témoignages de quelques acteurs du monde rural et des données techniques et statistiques prélevées dans les documents notamment les magazines spécialisés exploités dans le cadre de cette étude. Il est aujourd'hui symptomatique que les personnes interrogées ont à l'unanimité confié aux enquêteurs la place accordée par le président du Conseil à l'équipement technique agricole.

En dépit des résultats fort appréciables, il convient cependant de noter que l'exécution du Plan eut un « effet-retard » fondamentalement lié à la nouveauté du projet économique, des attermoissements de ses acteurs et des difficultés de mobilisation du financement du Plan et des segments de la population sénégalaise. L'approche radicalisante que Mamadou Dia imprima à sa démarche ainsi que son opiniâtreté à réaliser à tout prix l'indépendance économique du Sénégal inquiéta vite les milieux d'affaires locaux et européens et les forces sociales conservatrices en l'occurrence les marabouts qui finirent pas se dresser contre sa politique économique. Son hostilité à tout compromis politique avec l'opposition légale lui priva aussi du soutien de

l'aile politique progressiste de la Gauche sénégalaise avec laquelle il partageait de fortes convictions nationalistes.

Sources et Références bibliographiques

Sources d'archives

ADC/DAM349QO/8 Synthèse hebdomadaire du 17 novembre 1962.

ADC/DAM Sénégal 349QO/6 Compte rendu hebdomadaire, Dakar le 15 août 1961.

ADC/DAM 349Q/7 Synthèse hebdomadaire n°02 du 18 janvier 1963.

ADC/DAM 349QO/25 Compte rendu hebdomadaire n°33, Dakar le 20 août 1962.

Entretiens et témoignages

Entretien réalisé par Khadidiatou Diallo avec Moctar Ly, 80 ans, Dakar le 26 juillet 2021.

Entretien réalisé par Mayé Mbacké avec Ismaïla Ndour, 65 ans, enseignant en retraite, à Keur Massar, le 10 juillet 2021.

Entretien avec Mamadou Fere Diallo âgé de 85 ans, habitant à Boyenguel un village situé à 15 km de Vélingara (Kolda), 18 juillet 2021.

Entretien avec Thierno Ismaïl Diallo âgé de 70 ans habitant à Boyenguel, 18 juillet 2021.

Entretien téléphonique avec Bouna Diouf, ancien élève de Mamadou Dia en classe de CEM¹ et CEM² à Fatick, 21 mars 2021.

Sources imprimées et Journaux

Discours et textes administratifs

Discours-programme du président de la République, Léopold Sédar Senghor, le 18 décembre 1962.

Discours de Dia le 12 juillet 1961 à l'occasion de la remise du patrouiller « Sénégal ».

Discours du président du Conseil, Mamadou Dia à la fête de l'indépendance du Sénégal, 4 avril 1961.

Décret n°60-175 portant organisation des Centres Régionaux d'Assistance pour le Développement.

Loi sénégalaise n°1961/32 du 13 mai 1961. Premier Plan quadriennal de Développement du Sénégal. Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

Discours de clôture de Mamadou Dia du colloque sur les diverses voies du socialisme tenu à Dakar du 5 au 8 décembre 1962.

Journaux

Marchés tropicaux du samedi 22 décembre 1962, n° 64.

Marchés tropicaux du samedi 22 décembre 1962, n° 64.

Le moniteur africain du commerce et de l'industrie, samedi 15 décembre 1962.

Le moniteur africain du commerce et de l'industrie, samedi 15 décembre 1962.

Situation économique du Sénégal en 1961. Document du Commissariat général au Plan. *Moniteur africain*, n° 32 du samedi 2 juin 1962.

Ouvrages

Actes du présymposium sur l'œuvre du Président Mamadou Dia, regards sur le « diaïsme », Dakar, 17 au 18 décembre 1994.

Bassène D. A. (2006), *Le Référendum du 28 septembre 1958 à Dakar*, Mémoire de Maîtrise, UCAD, Histoire.

Benoist J.-R de. (1994), *L'Afrique occidentale française de 1944 à 1960*, Dakar, NEA.

Brochier J. (1971), « Enquête sur le mouvement coopératif dans un arrondissement sénégalais », *Civilisations*, vol XXI, n° 1 : 21.

Bridier M., (1964), « « Afrique socialiste » ou « socialisme africain » », *La Tribune*, n°200 du 20 juin 1964, https://www.institut-tribune-socialiste.fr/wp-content/uploads/1964/06/64-06_AfriqueSocialiste.pdf

Cissé B. M. (s. d.), *L'animation des masses conditions d'un socialisme authentique*, p. 40-41.

Colin R. (2007), *Sénégal, notre pirogue. Au soleil de la liberté. Journal de bord 1955-1980*, Présence Africaine.

Dia M., (2001), *Lettre à un militant du Tiers-monde*, Karthala.

Dia M. (2001), *Afrique le prix de la liberté*, Paris, L'Harmattan.

Dia M. (1960), *Réflexions sur l'Économie de l'Afrique noire*, Paris, Présence Africaine, nouvelle édition augmentée.

Dramé P. & Niang B. (2019), « Si vous faites l'âne, je recours au bâton ! », Mamadou Dia et le projet de décolonisation du Sénégal : lignes de force, limites et perceptions (1952-2012) [1] », *Outre-Mers*, /1 (N° 402-403) : 127-150. URL : <https://www.cairn.info/revue-outre-mers-2019-1-page-127.htm>, consulté le 25/09/2021.

Faye Ch. F. (2000), *Les enjeux politiques à Dakar, 1945-1960, ville d'espoir*, Paris, L'Harmattan.

Dione A. (2004), *L'enquête de la CINAM-SERESA (1959-1960) et le premier plan quadriennal du Sénégal*, Mémoire de Maîtrise, Histoire, UCAD.

- Diop A. B., & Colin R. (2007), *Sénégal, notre pirogue. Au soleil de la liberté. Journal de bord (1955 -1980)*, Paris, Présence africaine.
- Diouf M. & Diop M. C., (1990), *Le Sénégal sous Abdou Diouf*, Paris, Karthala.
- Hesseling G. (1985), *Histoire politique du Sénégal : institutions, droit et société*, Paris, Karthala.
- Kaling C. (2012), *La modernisation de la culture arachidière au Sénégal de 1930 à 1973 : enjeux économiques, sociaux et politiques*, UCAD, Thèse de doctorat de 3^e cycle.
- O'Brien D. C., Diop M.-C. & Diouf M. (2002), *La Construction de l'État au Sénégal*, Paris, Karthala.
- Ndoye A. (1994), *L'évolution du mouvement coopératif sénégalais : 1947-1962. L'exemple des coopératives arachidières*, Mémoire de Maîtrise, Histoire, UCAD.
- Pehaut Y. (1966), « Les problèmes économiques du Sénégal », *Cahiers d'outre-mer*, n° 75 : 210-241.
- Ruau J. (2019), « Les derniers fils de chefs de canton au Sénégal : « Nous étions des sujets, nous sommes devenus des compléments d'objet direct », *Cahiers d'études africaines*, 2 (n° 234) : 571-595.
<https://www.cairn.info/revue-cahiers-d-etudes-africaines-2019-2-page-571.htm>
- Senghor L. S. (1962), « Socialisme africain et développement ou la voie sénégalaise » : 3, *Développement et civilisations*.
- Sow, M. M.. (2021). « Crise Politique Et Discours médiatiques Au Sénégal: Le Traitement Informationnel Des évènements De décembre 1962 à Dakar ». *Revue d'histoire Contemporaine de l'Afrique*, n° 1 (janvier) : 119-42. <https://doi.org/10.51185/journals/rhca.2021.e292>.
- Sow M.M. (2011), *les mutations politiques et sociales et au Fuladu. La chefferie locale à l'épreuve du pouvoir colonial, 1867-1958*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Histoire, UCAD.
- Tandjigora A. K., (2015), *Colonisation et inégalités au Sénégal. Le Boundou et le Gadiaga (1885-1980)*, Paris, L'Harmattan, 696 p.
- Zucarelli F. (1988), *La vie politique sénégalaise (1940-1988)*, Paris, Publications du CHEAM.